

## Circuit CVM

### Classe sport Mod vintage 2017

Les Règlements de la classe vintage Sport Mod du CVM, sont ceux que vous retrouverez sur le site : <http://www.isrracing.org/> « d'International Snow mobile racing ».

Cliquer sur:

- Racing Aspect and Rules
- Vintage Oval
- Rules

Ou suivez le lien suivant : <http://www.isrracing.org/rules.cfm?aID=10126>  
(ctrl + clic)

N.B. : Les règlements Sport Mod, inclus tous les règlements des sections suivantes :

Général Snow mobile Rules et vintage Snow oval du vintage oval rules.

Certaines Modifications des présents règlements seront mises en place par le circuit CVM sur une période de deux ans afin de permettre aux coureurs de faire la transition vers le règlement intégrale ISR.

Voici les règlements de la classe Sport Mod vintages et ceux qui ont été modifiés pour favoriser l'introduction à la nouvelle classe Sport Mod :

### **Règlements *Sport Mod***

1. Toutes motoneiges de production 1985 et moins a lames sont autorisées, les prototypes ou édition limités sont interdit.
2. La plaque de montage et le moteur doivent être dans la position originale.
3. La classe sera 440 Sport Mod et les pilotes pro et semi-pro sont autorisés.

## **Moteur**

- 1-** Le moteur peut ne pas être celui d'origine (OEM), mais il doit être un moteur de production de 1985 ou moins.
- 2-** Le moteur doit être installer sur les appuis d'origines de la carrosserie, la plaque du moteur peut être modifier pour accueillir un autre moteur, pourvu que cela n'ait pas l'effet de changer la hauteur de la base de celui-ci.
- 3-** Toutes modifications internes permises
- 4-** Toutes modifications externes permises
- 5-** L'admission et la sortie du moteur peuvent être modifiés
- 6-** L'alésage des cylindres peut être fait mais ne doit pas dépasser le maximum autorisé
- 7-** Piston de remplacement autorisé
- 8-** La conception originale du moteur doit être maintenue ex : valves rotatives, piston port, Reed valves, etc.
- 9-** Les carburateurs d'origines sont acceptés, les carburateurs de remplacement sont aussi autorisés pourvue que ce soit des carburateurs a corps rond, 38 mm maximum. Les carburateurs `taped bore ou ovales sont interdits`. L'injection et turbo interdits.
- 10-** Tous les types d'échappement sont permis.
- 11-** Le moteur peut être modifié pour recevoir un carburateur et un échappement par cylindre, l'échappement peut être de fabrication commerciale ou artisanale, le silencieux est fortement recommandé.
- 12-** Moteur liquide interdit.
- 13-** Le moteur a aspiration uniquement.

## **Poulie (CLUCH)**

- 1- Tout type d'entraînement primaire de motoneige d'origine accepté
- 2- Tout type d'entraînement secondaire de motoneige d'origine accepté, les embrayages de type a rouleaux sont interdits.
- 3- Tout protecteur de chaîne de motoneige de production, 1985 et avant, est permis. Celui-ci doit être installer dans le même axe que la position d'origine de la carrosserie. Cela ne doit pas avoir pour effet de rabaisser la poulie secondaire dans la carrosserie.
- 4- L'installation d'un bras de transfert de puissance (jackshaft) est permise mais toujours en respectant le point précédent.
- 5- L'arbre de la chenille peut être relocalisé (Track drive).
- 6- Tout type d'arbres et roues d'engrenage acceptés.
- 7- Le système de freinage peut être remplacé pourvue qu'il soit disponible commercialement et qu'il ne soit pas modifié.

## **Ski & Conduite**

- 1- Les patins doivent êtres en métal ou en aluminium.
- 2- Les lames doivent êtres en métal et fonctionnelles.
- 3- L'élargissement des skis est permis mais l'espace entre les carbures doit être au maximum de 36 pouces et égale des deux côtés, les carbures doivent être d'un maximum de 10 pouces et selon les spécifications de ISR.
- 4- Les patins de type cobra sont interdit
- 5- La colonne de direction doit être d'origine et pour le châssis, le volant et les attaches peuvent être modifiés ou remplacés
- 6- Tout type de volant commerciale accepté, les volants maison sont acceptés pourvu que ceux-ci soient de bon.

## **Suspension Arrière**

- 1- Toutes les suspensions d'origines sont acceptées

## **Chenille & Cramponnage**

- 1- Toutes chenilles commerciales en caoutchouc moulée d'une seule pièce acceptées celle-ci ne doit pas être modifiée pour entrer dans le tunnel
- 2- L'empreinte de la chenille doit rester telle qu'elle a été faite par le fabricant, aucune coupure ou modification acceptée.
- 3- Un minimum de 36 crampons selon les spécifications ISR est requis

## **Carrosserie (frame & body)**

- 1- La carrosserie doit être d'origine pour la machine et de 1985 et moins, aucune reproduction acceptée.
- 2- La carrosserie peut être renforcée
- 3- La cabine doit être celle du modèle d'origine
- 4- Le pare-brise peut être remplacé, modifié ou retiré
- 5- La lumière avant doit être retirée
- 6- Le réservoir doit être d'origine pour le modèle, d'origine pour un autre modèle ou un réservoir de remplacement.
- 7- Tout type de siège motoneige accepté

## Équipements obligatoires

1. Le coureur doit porter un casque certifié par le constructeur et portant la certification "DOT » et être habillé de façon à assurer une bonne protection contre le froid et les blessures.
2. Le coureur doit obligatoirement porter une veste de couleur fluorescente ou un dossard de 10 pouces x 10 pouces (25.4cmx25.4cm) avec le numéro du coureur inscrit sur celui-ci.
3. Le coureur doit obligatoirement porter et ce dans toutes les classes sauf la classe mini un protecteur de cou (Neck Brace).
4. La motoneige doit avoir une lumière fixée solidement de 2.5pces x 10 pces (6.35cmx25.4cm) et qui fonctionne en tout temps lors des courses.

VERSION 2017-2018